

Michel Banniard

Professeur à l'Université

de Toulouse-II

Directeur d'Etudes à l'EPHE-IV

CONTRIBUTION AUX JOURNEES SUR LA VARIATION (GAND, MARS 2001)

Titre : *La variation en diachronie longue (III^e-XI^e siècle) entre sociolinguistique et formalisme.*

1] VARIATION ET SOCIOLINGUISTIQUE DIACHRONIQUES

La variation est tellement inscrite dans le langage que les linguistes ont été contraints pour rendre cette dernière descriptible de créer une entité abstraite, la langue, dont le langage sous toutes ses formes ne serait que la réalisation matérielle approximative. Mais dans la réalité vivante, il n'existe que de la variation. Le langage n'est que la totalité de ces variations, dont la langue est une extraction qui pour être pertinente n'en est pas moins illusoire parce qu'elle rend opaque les procès du changement langagier. C'est en me fondant sur cette réflexion qui n'a les apparences de l'extrémisme que parce qu'elle propose de réfléchir à partir de ce qui est disponible dans le champ réel du langage produit et échangé entre sujets parlants que je proposerai quelques remarques méthodologiques sur la variation en diachronie longue.

Il me faut rappeler brièvement d'où partent ces remarques. Elles se fondent sur une voie d'approche nouvelle qui a été tracée depuis une trentaine d'années, la sociolinguistique

diachronique¹. Appliquée au domaine de la genèse des langues romanes, elle s'est efforcée d'historiciser la transformation du latin en roman, c'est-à-dire d'établir une chronologie à la fois plus solide, plus fine et plus lisible de ce processus langagier². Elle s'appuie sur la dialectologie et sur la sociolinguistique synchronique³ pour établir des corrélations entre les variations de la parole et les modifications de la conscience langagières *in situ*. Elle a dégagé progressivement une méthode d'enquête diachronique en se fondant essentiellement sur le critère de la communication, tant horizontale que verticale. Comme par définition l'accès à l'oralité directe était interdite aux enquêteurs, la sociolinguistique diachronique a dû faire un appel massif aux méthodes de l'histoire, de l'histoire littéraire, et des domaines de spécialité comme la patristique et l'hagiologie pour construire un *corpus* fiable de *testimonia* sur le fonctionnement de la communication latinophone au long d'une période pluriséculaire⁴. Un filtrage soigneux des données tenant compte des nombreux obstacles et parasitages (accès uniquement à l'écrit, perspective des élites, etc...) a permis la mise en place de correctifs (comme on dit dans les instituts de sondage). Au terme de cette tâche, il a été possible de proposer une chronologie de la genèse assez modifiée par rapport aux vues traditionnelles dispensées par la romanistique

¹. Il existe une école européenne de sociolinguistique diachronique regroupant, outre l'auteur de ce texte, Michael Richter (Constance), Marc Van Uytvanghe (Gand), Roger Wright (Liverpool).

². Pour un panorama détaillé de cette recherche avec la bibliographie requise, M. BANNIARD, *Délimitation temporelle entre le latin et les langues romanes*, in HM GLESSGEN (dir.), *Handbuch der Romanische Sprachgeschichte*, Berlin/ New-York, sous presse, 60 p. dact ; *The Transition from Latin to the Romance Languages*, in N. VINCENT (éd.), *The Cambridge History of the Romance Languages*, 50 p. dact.

³. On trouvera ailleurs les références détaillées à la sociolinguistique pionnière des années 60-70. Je signale seulement ici la parution d'un enrichissant volume, M. MATTHEY (éd.), *Le changement linguistique. Evolution, variation, hétérogénéité*, Neuchâtel, 2001.

⁴. On en trouvera un dossier détaillé dans M. BANNIARD, *Viva voce. Communication écrite et communication orale du IV^e au IX^e siècle en Occident Latin*, Paris, 1992.

"classique". Du point de vue de la communication, le délitement de la latinophonie s'est étendu sur cinq siècles, selon une évolution qui connut des paliers successifs qui sont bornables, siècles par siècle, du III^e au VIII^e :

apogée des IV^e/ V^e

maintien dynamique au VI^e

maintien en effritement au VII^e

délitement puis débâcle à partir du VIII^e

Cette lecture sociolinguistique de l'histoire du latin comme langue de communication générale requiert un important travail de réélaboration de l'histoire du latin d'un point de vue linguistique. En voici quelques éléments qui concernent précisément la variation en diachronie longue⁵ :

a) Abandon de la dichotomie Latin Littéraire/ Latin Vulgaire, représentation dualiste figée de la latinité au profit d'un *continuum* langagier, le diasystème⁶ latin, dont l'écrit et la parole participent selon des modalités non linéaires.

b) Etablissement d'une longue période d'interférence naturelle et générale entre culture écrite et

⁵. Ces innovations sont présentées dans M. BANNIARD, *Diasystèmes et diachronies langagières du latin parlé tardif au protofrançais III^e-VIII^e s.*, in J. HERMAN (éd.), *La transizione dal latino alle lingue romanze*, Tübingen, 1998, p. 131-153 ; *Diasystème latinophone et interactions communicationnelles (III^e-VIII^e s.)*, in J. FRANÇOIS (éd.), *Les langues de communication : Quelles propriétés structurales préalables ou acquises ?* (Paris, Janvier 2001), *Cahier du BSL*, Louvain-Paris, 2002, p. 47-64

⁶. Par commodité, je donne une brève définition. *Diasystème* : structure profonde stable (ou paradigme) par laquelle se définit un ensemble langagier déterminé, indépendamment de ses variations accidentelles dans l'espace ou dans le temps. Ce diasystème admet un certain champ de dispersion : il permet de définir une structure large à l'intérieur de laquelle se placent les traits de parole qui s'y intègrent. Le latin parlé d'époque classique forme un diasystème, comme le français parlé contemporain. Quand un nombre trop élevé de traits pertinents déborde ce cadre, le diasystème change (mutation langagière).

oralité commune. L'histoire du rapport entre langue écrite et langue parlée se décrit désormais comme un treillis complexe dont les catégories ne sont pas clivées.

c] Echelonnage des changements structuraux selon des paliers qui requièrent l'exigence de zones de polymorphisme, voire de polymorphisme intense en période d'accélération de l'évolution. Ce concept satisfait au croisement des deux contraintes contradictoires du changement (la langue change) et de la continuité (la parole continue).

Se représenter la variation en diachronie longue, du trajet original où une langue en devient une autre d'une manière si importante que le type même en est changé, ne présente de difficultés spécifiques qu'en apparence par rapport à la variation synchronique. En réalité, deux champs problématiques s'y conjoignent étroitement. Le premier concerne la représentation de la langue réellement parlée par la communauté des locuteurs (illettrés). Contrairement à une illusion d'optique tenace, cette difficulté n'est pas propre à la période considérée. Il suffit de se reporter à la multiplicité des travaux et des théories sur la nature du langage et sur la descriptibilité de la parole en termes de modélisation aujourd'hui. Autant d'écoles, autant de théories, dont les méthodes peuvent différer radicalement, de la syntaxe générativiste (et ses couches successives !) à la sémantique interprétative⁷. Ne parlons pas du renouvellement continu des modèles phonologiques⁸. Je ne fais pas là une déclaration d'apophatisme scientifique : la linguistique

⁷. On se réfèrera notamment aux travaux de F. RASTIER, *Sémantique interprétative*, Paris, 1987 ; *Arts et sciences du texte*, Paris, 2001.

⁸. La phonétique et la phonologie se sont enrichies d'une branche nouvelle, l'intonologie, qui a déjà donné lieu à d'importantes publications : H. VAN DER HULST, *Word Prosodic Systems in the Languages of Europe*, Berlin-New-York, 1999, avec en particulier l'importante synthèse de A. LAHIRI, T. RIAD, H. JAKOBS, *Diachronic prosody*, p. 335-422, qui traite judicieusement en parallèle des langues germaniques et des langues romanes ; D. HIRST, A. DI CRISTO, *Intonation Systems, A Survey of twenty Languages*, Cambridge, 1998, dans lequel se trouve une contribution innovante d'A. DI CRISTO, *Intonation in French*, p. 195-238 ; M. ROSSI,

progresses dans la compréhension de son objet ; mais en insistant sur les contradictions et les noeuds cognitifs d'une science de la parole contemporaine qui est pourtant accessible à des moyens techniques puissants, j'invite les chercheurs à se défier des raideurs et des simplifications qui peuvent marquer les modèles proposés pour une parole disparue. Celle-ci est plus difficile d'accès, mais cela ne légitime pas qu'elle soit dépeinte au nom d'une spécificité qui ne serait dûe qu'à des arguments *a silentio*. Sa modélisation doit au contraire participer de manière souple aux principes descriptifs de la parole actuelle. Difficile d'accès ne signifie pas modélisable de manière fantasmatique.

Ainsi pour pousser plus loin la convergence entre synchronie et diachronie, on vérifiera que différents critères sont respectés dans la romanistique (ou la latinistique) revue et corrigée à la lumière de la sociolinguistique diachronique :

a] Evoluer n'est pas simplifier. La transformation d'une parole vive ne saurait être décrite comme une "dégradation" par rapport à un modèle idéal. L'emploi des prépositions à la place des cas est le résultat d'un long et complexe travail de la langue sur elle-même. Et qui s'intéresse aux règles d'emploi des prépositions en français moderne sera confronté à d'épais ouvrages.

b] Distinguer entre facteurs externes et facteurs internes. La tendance à externaliser les causes du changement langagier est forte chez les romanistes où barbarisation et bouleversement (c'est leur terminologie...) font souvent figure d'explication⁹. c] Ne pas aplatir les chronologies. La

L'intonation en français, Paris, 2001. Je tire de ces innovations en linguistique synchronique la conclusion qu'en cherchant à nous représenter la parole du passé nous ne travaillons pas suffisamment ce niveau, pourtant essentiel, dans la réceptibilité des messages : les analyses morpho-syntaxiques manquent par force ce pilotage qui "coiffe" la grammaire. Je me demande d'ailleurs si la prosodie et la sémantique ne seraient pas des "pilotes" tout aussi efficaces pour la réception que les autres critères.

⁹. Pour une révision en profondeur des a-priori qui déclenchent les raisonnements de

langue parlée au III^e siècle n'est pas celle du VII^e. Autrement dit parler de protofrançais au VI^e siècle est prématuré.

L'étude de la formation des anthroponymes et des toponymes en cette période de transition devrait permettre de corroborer ces distinctions. Prenons par exemple la cas de la formation en zone interférentielle latinophonie/ germanophonie d'un anthroponyme du type **Theudisma*. Il a été construit à l'époque mérovingienne sur un radical germanique, * *theuda* ("peuple") et un suffixe - *issima*, morphème synthétique de superlatif latin¹⁰. On en conclura que ce superlatif synthétique appartient toujours à la parole latine commune à cette date, cette déduction étant de toutes façons confirmée par les nombreuses formes synthétiques tant de comparatif que de superlatif qui sont attestées en AFC. Cela signifie que les formes analytiques n'ont pas encore éliminé les formes synthétiques : il y a polymorphisme transitoire. Le toponyme *Ajoie* attesté dans le Doubs remonterait à un * *Alae gauya* du VI^e siècle¹¹. L'*Ala* étant un affluent du Doubs est ici un génitif antéposé au substantif qu'il détermine : quelle qu'ait été à cette date la prononciation (évidemment éloignée du latin classique), la structure morphologique de ce composé est clairement de type latin. C'est donc non du protofrançais (cela a été dit), mais du latin tardif. Les facteurs émergents du changement ne doivent pas être confondus avec le

l'ancienne école de romanistique, on se reportera opportunément à G. CANTINO-WATAGHIN, JM CARRIÉ (éd.), *La "démocratisation de la culture" dans l'Antiquité Tardive*, in *Antiquité Tardive*, t. 9, 2001. On y trouvera un recalage dans cette perspective des questions sociolinguistiques : M. BANNIARD, *Action et réaction de la parole latinophone : démocratisation et unification (III^e-V^e siècle)*, p. 115-129.

¹⁰. W. HAUBRICHS, *Zur Ethnischen Relevanz von Romanischen und Germanischen Personennamen in Frühmittelalterlichen Siedlungsnamen des Raumes zwischen Maas und Rhein*, in *Rheinische Vierteljahrs-Blätter*, t. 65, 2001, p. 159-183, p. 159.

¹¹. JP CHAMBON, *Continuités romaines et éléments de symbiose romano-germanique*, in D. HÄGERMANN, W. HAUBRICHS, J. JARNUT (éd.), *Akkulturation. Probleme einer germanisch-romanischen Kultursynthese in Spätantike und frühem Mittelalter*, colloque de l'Institut Historique Allemand de Paris, 19-22 mars 2002, à paraître.

résultat généralisé de cette émergence.

2] POUR UNE ETUDE LINGUISTIQUE DE LA RECEPTIBILITE

De ce fait, l'histoire de la langue latine en tant que vivante s'allonge vers l'aval chronologique, sans qu'il soit possible de faire l'économie d'une discontinuité, partielle, mais suffisante pour rendre compte de la débâcle de la CV au VIII^e siècle¹². La discontinuité dans la structure de la langue parlée et le brouillage de la communication ne se sont certainement pas superposés exactement sur l'axe chronologique. Cela revient à dire que la langue écrite traditionnelle (sous toutes ses formes, à tous ses niveaux) a fini par donner une image trop lointaine de la langue parlée commune pour que les échanges écrit/ oral continuent de se faire dans des conditions suffisantes de sécurité langagière. Cet angle de vue conduit l'enquêteur à un nouveau type de problématique.

En effet, il peut constater que la réceptibilité des messages n'a guère fait l'objet d'un traitement spécifique jusqu'à présent. Cette constatation est déjà valide pour la linguistique synchronique : les travaux se concentrent sur les conditions de production des messages, mais bâtissent peu de dossiers sur les conditions de leur réception. Cette observation est pertinente dans une perspective d'étude intégrale du langage : les études existantes sur cet aspect se

¹². Mise au point et bibliographie récente en ce sens dans M. BANNIARD, *Changement de langue et changement de phase (VII^e/ VIII^e s.) en Occident Latin*, in CL. MOUSSY (éd.), *Actes du X^e congrès de linguistique latine (Paris, 1999)*, Louvain-Paris, 2001, p. 1021-1031.

concentrent sur des secteurs pauvres comme les champs lexicaux, mais ce sont les seuls que nous savons à ce jour traiter informatiquement¹³. Il ne va pas de soi que le savoir grammatical qui permet à un locuteur d'émettre un message soit identique au savoir qui permet au destinataire de recevoir ce message (le second procès n'est pas le miroir du premier). L'étude des zones cérébrales tend à montrer que ces fonctions sont distinctes dans l'organisation neuronale¹⁴. On peut même postuler que la dissymétrie des deux savoirs requis est à la source tant des échecs de la communication dus aux "mal entendus" qu'à ses succès lorsqu'ils surviennent même lorsque la grammaire de l'émetteur diffère sensiblement de celle du récepteur. Cette dissymétrie [grammaire de l'émetteur/ grammaire du récepteur] peut tenir à des facteurs "quantiques" (fluctuations contextuelles ou individuelles) ou à des facteurs "structuraux" (divergences établies entre les deux grammaires), dues à des distinctions de couches suffisamment différenciées en diachronie dans une même langue, ou de zones synchroniques sensiblement distinctes dans des dialectes apparentés, voire dans des langues très proches.

Une des grandes difficultés de l'interprétation linguistique de données sociolinguistiques tient à la ligne de partage entre des divergences intra-systémiques (on est dans la même langue) ou extra-systémiques (les langues ont divergé)¹⁵. Sauter des unes aux autres est un des facteurs

¹³. On verra la commode introduction de P. MARCHAND, *L'analyse du discours assistée par ordinateur*, Paris, 1998.

¹⁴. Depuis les études pionnières de Jakobson sur l'aphasie, les travaux fondés sur les scanners et l'IRM ont permis d'affiner considérablement la topologie des fonctions langagières. Cf. *Voir dans le cerveau, La Recherche*, t. 289 (n° spécial), 1996. Certaines lésions privent un sujet de la capacité de lire lorsqu'il peut encore écrire !

¹⁵. Je me suis livré deux fois à ce difficile exercice dans deux colloques, *La réception des carmina auliques : niveaux de latinité et niveaux de réception à la fin du VIII^e siècle.*, in J. JARNUT (éd.), *Actes du colloque Am Vorabend der Kaiserkrönung*, Paderborn, 27-30/ 10/ 99,

d'erreur important dans l'établissement d'une chronologie du changement langagier. Ce problème est en effet crucial pour déterminer le rapport entre la langue traditionnelle écrite (même évoluée) et la langue parlée dans la période de transition des VI^e-VIII^e siècles¹⁶. Je laisse de côté les facteurs externes (psychologiques, culturels etc...) que j'ai traités ailleurs pour insister sur les facteurs linguistiques intrinsèques. Un progrès pourrait être enregistré en consacrant des travaux en diachronie longue au phrasé¹⁷ des énoncés du V^e au XI^e siècle, autrement dit du LPT1 à l'AFC, une telle démarche heuristique faisant litière des oppositions diachroniques tranchées au couteau et prenant ses distances par rapport à des typologies bâties *a priori* de manière si englobante qu'elles trahissent la réalité tant des textes que de la parole qui les sous-

sous presse, et *Parler en l'An Mil : le problème de la communication orale Nord/ Sud en langue romane*, in P. BONNASSIE, P. TOUBERT (éd.), *Hommes et sociétés dans l'Europe de l'an Mil (Conques, Mai 2000)*, à paraître.

¹⁶. Dans la mesure où les romanistes traditionalistes ont bien voulu affronter les résultats de la sociolinguistique diachronique, ils ont été la plupart du temps embarrassés par la solidité des conclusions sur la longue durée de la CV latinophone. Les réactions ont alors souvent consisté à réduire les conséquences purement linguistiques de cette chronologie. Une première attitude a consisté à insister sur le fait que la sociolinguistique diachronique "retrace la point de vue des élites sur la langue populaire"(JP Chambon) ; l'autre a consisté à insister sur la différence radicale entre comprendre et parler (A. Zamboni) : c'est l'interprétation diglossique lancée par H. Lüdtke il y a près de 40 ans. J'ai abondamment discuté ailleurs de ces prises de position que je crois appauvrissantes : l'idée que les élites sont sourdes à langue commune relève du mythe romantique né en Allemagne du début du XIX^e siècle (bien enraciné encore chez une partie des romanistes) de la "langue du peuple" créatrice et aliénée par les élites cultivées ; elle fait litière des enquêtes approfondies qui ont été conduites pour éliminer les facteurs de déformation (mais se familiariser avec les textes patristiques et hagiographiques demande quelques sacrifices) ; elle ne va pas sans quelque orgueil puisque les savants modernes seraient, en dépit du fait qu'eux aussi appartiennent à l'élite, doués d'un discernement tel qu'ils seraient capables, eux à la différence des intellectuels qui vivaient la situation et entendaient cette langue de leurs oreilles, de dire le vrai sur la langue du peuple d'autrefois...

¹⁷. *Phrasé* : Ce terme est emprunté au vocabulaire musical sans évidemment avoir le même sens. Il désigne un caractère des énoncés qui englobe et déborde la syntaxe : ordre des propositions, ordre des blocs de morphèmes à l'intérieur des propositions, poids des ligatures syntaxiques et morphologiques, placement des blocs incidents (adverbes, incisives), longueur des catégories d'énoncés, rythme accentuel (quand on peut le reconstituer). Ce concept est sur la frontière de la syntaxe et de la stylistique.

tend.

a] On a beaucoup glosé sur la prétendue évolution d'un type latin **LBL** (*Left Branched Language*) à un type roman **RBL** (*Right Branched Language*), mais cette typologie "à gros sabots" trahit le latin, et surtout l'AFC : quiconque est habitué à sa lecture ne peut qu'être frappé par un positionnement du SV qui est loin de satisfaire à la typologie requise. Evidemment, les jongleurs, les trouvères et les poètes ignoraient cette règle ! Les typologistes récuseront cette objection en écartant des témoignages pris à la langue littéraire. Mais c'est précisément un des enjeux majeurs de la discipline, que j'aborderai *in fine*.

b] Si l'on écarte les typologies aprioristique, on constate que le déroulement des énoncés varie

{ en synchronie de manière plurifactorielle : en fonction des genres, des contextes, etc...

{ en diachronie de manière diffractée. On remplacera alors la représentation d'un phrasé prétendûment "populaire" ou "naturel" (en fait, les philologues parlent de "langue vulgaire") déjà en place au V^e siècle, sinon avant, dont la réalité serait masquée, sinon trahie par les monuments écrits, par celle d'un phrasé "multicouche" qui ne se modifie que très lentement au fil des siècles.

Soit un phrasé type du LPT1 :

Phrasé A : [SN³ (Abl., Compl. circ.) + SN² (Datif, Humain, Compl. d'attribution) + SN¹ (Acc., COD) + SV]

Bien entendu en FPC, on aura eu des déplacements aboutissant à quelque chose comme :

Phrasé B : [SV + SN¹ + SN² + SN³].

Mais cet état est loin d'être atteint en PF et en AFC, au moins au stade initial. Bien au contraire, le phrasé **A** est largement attesté dans les monuments écrits littéraires. Cela ne signifie

pas que des changements n'ont pas eu lieu. Mais si l'on admet une représentation non pas binaire (littéraire/ vulgaire) mais multicouche du phrasé, on interprètera l'évolution en termes probabilistes. Le phrasé **A** est le plus fréquent en LPT1, alors qu'il devient le moins fréquent en PF/AFC. Cette fréquence moins grande ne signifie pas qu'il s'agirait d'un résidu amorphe, tel une colonne romaine de remploi dans une église romane. En mettant en parallèle les estimations récentes faites avec la fameuse question de l'ordre OVS¹⁸, j'estimerais volontiers à 25-30 % la proportion d'énoncés de ce type dans la langue disons du VIII^e au XI^e siècle. En reprenant le modèle proposé pour les changements morphologiques, le type **A** est non marqué alors que le type **B** l'est en LPT1 ; le rapport s'est inversé, sans doute à partir du PF. Par conséquent, au moment où émergent les grands textes littéraires, le type **A** perdure de manière dynamique dans le diasystème. Son glissement est plus ou moins net : à ce stade, il vit dans la mémoire longue de la langue, propice à être réemployé comme marqueur stylistique (notamment du genre épique¹⁹).

En somme, l'évolution du phrasé aurait comme caractère essentiel une grande viscosité, les couches se décalant et se remaniant selon une lente tectonique interne. Cette reconstitution de l'histoire rend bien compte de trois phénomènes :

{ la longue durée de la communication verticale latinophone;

{ la lenteur de l'émergence de la conscience linguistique entre *romana lingua* et *romana lingua rustica* chez les lettrés ;

¹⁸. Je me réfère en particulier aux calculs de C. MARCHELLO-NIZIA, *L'évolution du français. Ordre des mots, démonstratifs, accent tonique*, Paris, 1995.

¹⁹. On verra une esquisse de cette interprétation dans M. BANNIARD, *Blocs archaïques dans la syntaxe de Raoul de Cambrai*, in *Champs du signe*, t. 10, 1999, p. 11-19.

{le long dialogue qui perdure entre langue savante et langue naturelle, le détachement d'une *scripta* romane ne pouvant se faire qu'en raison de causes externes.

Attribuer au phrasé ce rythme d'évolution figurait dans les propositions que j'avais avancées pour rendre compte de la transition du latin aux langues romanes. J'avais insisté sur le fait que les catégories linguistiques servant à décrire une langue n'évoluaient ni de façon linéaire par catégorie, ni collectivement de façon indifférenciée, parce qu'une certaine autonomie chronologique permettait des décalages entre phonétique, morphologie, syntaxe et lexique²⁰. Le phrasé est encore plus justiciable de cette remarque. Si l'on réfléchit concrètement aux conditions de la communication transgénérationnelle, c'est le domaine où les changements globaux ne peuvent se faire qu'en préservant des stades intermédiaires. Quoi en effet de plus déroutant que le déroulement d'une succession d'énoncés bâtis selon un ordre bouleversé ? Cela signifie que les énoncés peuvent pendant longtemps présenter des interfaces communicationnelles efficaces entre lettrés et illettrés à la condition première de satisfaire au principe d'un déroulement pas trop différent du phrasé. En d'autres termes, les enchaînements de propositions et les concaténations d'unités morphologiques devaient répondre au principe de probabilité de proximité : les auditeurs reçoivent par paquets ces émissions et c'est l'ordre de ces émissions qui pilote leur réception. L'outillage morphologique servait alors d'huile de liaison entre ces paquets, son rôle de pilote dans la réceptibilité laissant place à de nombreux compromis pour trois raisons :

{l'état oral et dialectal de la parole aux âges de transition laisse une zone d'adaptabilité

²⁰. M. BANNIARD, *Géographie linguistique et linguistique diachronique : Essai d'analyse analogique en latin tardif et en occitano-roman*, in *Via Domitia, Annales de l'Université de Toulouse-II*, t. 24, 1980, p. 9-43.

assez grande aux locuteurs. La variation, bornée évidemment par des limites, fait partie de leur état langagier naturel.

{en période de polymorphisme intense, le précédent caractère s'accentue (même si à terme il devient si coûteux qu'il sera éliminé).

{l'accrochage des énoncés est également fortement soutenu par le marquage sémantique. Les lexèmes [*évêque/ pain/ donner/ pauvres*] impliquent à priori un sens [*l'évêque donne du pain aux pauvres*] plutôt que [*les pauvres donnent du pain à l'évêque*] et surtout [*le pain donne l'évêque aux pauvres* (ou inversement !)]. J'entends par là qu'un énoncé écrit en latin mérovingien du VII^e siècle [*panem pauperibus donat episcopus*] est parfaitement réceptible par des auditeurs illettrés, même si dans leur parole la désinence **-ibus** a disparu. D'autant qu'en PF/AFC, cet énoncé deviendra [*Ore pain les povres donet li evesques*].

Bien entendu, le système linguistique n'est plus le même. Mais si l'on veut arriver à penser le changement, on ne peut pas faire l'économie de cette modélisation, n'en déplaie au systématisme des formalistes.

3] FORMALISME, CORPUS, NORME

Cette modélisation de la réceptibilité dans le cadre de la variation en diachronie longue a des implications en linguistique générale. Tout d'abord, une description scientifique d'une langue doit inclure toutes ses manifestations orales et écrites (je suis en cela le modèle construit

par Coseriu²¹). Tout monument attesté fait partie de la norme de la langue (ce dont elle est potentiellement capable et qui surgit selon les contextes de réalisation), dont la description ne saurait se faire autrement qu'à partir de la notion de diasystème. Cette règle vaut tant pour la poésie latine classique que pour la poésie romane archaïque, parce qu'il faut soigneusement éviter de placer sur le même plan classificatoire langue et genre : un genre littéraire se construit dans la langue et non pas hors d'elle. Un écrivain construit sa langue en révélant celle de son époque.

C'est ainsi que des tournures, dont l'attestation en prose littéraire latine classique gêne la validation du modèle théorique proposé, sont écartées de telle étude, brillante et instructive, au nom du fait qu'elles seraient des "artéfacts"²². L'affirmation est réitérée et aggravée dans le cas de la poésie. La postposition des prépositions (*litus arenosum ad Libyae*) qui dérange la chronologie proposée est récusée au titre de la chonologisation pour être déplacée dans la rubrique des "artifices stylistiques"²³. Cette distinction est énergiquement répétée en divers endroits²⁴. Or, la même étude s'appuie (à juste titre) sur de nombreuses attestations non moins littéraires, mais qui sont déclarées recevables au niveau de la supposée structure réelle de la

²¹. E. COSERIU, 1973, *Sistema, norme y habla* in *Teoría del lenguaje y lingüística general*, Madrid, p. 11-113.

²². N. VINCENT, *The evolution of c-structure: prepositions and PPs from Indo-European to Romance*, in *Linguistics*, t. 37/6, 1999, p. 1111-1153, p. 1123. Cette très belle étude serait plus lisible si les multiples abréviations autour desquelles elle s'articule étaient explicitées : tous les diachroniciens ne sont pas forcément formés aux arcanes de la grammaire générative dernier cri. Cela dit, les critiques que je formule ici devraient être compensées par de nombreux éloges, mais mon texte n'est pas un compte-rendu.

²³. *Ib.*, p. 1128.

²⁴. *Ib.*, note 17 : *Nonetheless, the fact that not all adjectives freely occur in this position outside poetry (where metrical and other considerations can play a decisive role)...*

langue, pour l'excellente raison qu'elles confirment le modèle proposé. Ecarter les exemples "aberrants" en classant leurs attestations comme des "artefacts" stylistiques revient donc à hypostasier une variation à l'intérieur du diasystème en un nouveau système distinct. On aura donc au minimum trois "langues", latin classique (respectueux des règles des grammairiens formalistes), latin vulgaire (celui qui permet d'expliquer l'apparition des langues romanes), latin poétique (qui a vécu sa propre vie en circuit fermé), cette énumération pouvant d'ailleurs s'allonger selon les mouvements d'exclusion ou d'inclusion que provoquent les écueils qui surgissent sur le chemin de la formalisation.

Outre son caractère intrinsèquement contradictoire, ce choix méthodique laisse pendant un problème qui peut tenir à coeur au sociolinguiste, sinon au linguiste, celui de la réceptibilité de ces tournures. Sur quelle base langagière pouvaient s'appuyer les destinataires pour comprendre ces séquences (je dirais volontiers ce "phrasé") ? Il est plus raisonnable de placer ces particularités dans le diasystème commun, dont la réalisation poétique n'est qu'une extraction. Disons-le en termes plus abstraits : les phrasés poétiques ne sont pas des exceptions à une règle (qu'évidemment ils ne confirmeraient à ce compte pas, en dépit d'un proverbe commode mais fallacieux), ils sont des réalisations de probabilités moindre du diasystème ; en illustration spatiale (en 3D), si l'on se représentait ce diasystème comme une sphère (ou une nébuleuse), ils seraient près de sa surface (dans ce type d'illustration, la surface est aux limites du système) dont ils couvriraient une étroite superficie. Le coeur serait évidemment traversé par les tournures les plus fréquentes. La difficulté vient de penser le rapport entre cette surface et ce coeur. Tout compte fait, elle est identique à celle de se représenter le changement langagier.

De plus, si par rigueur on exclut certaine tournures pourtant bien attestées comme des

"artefacts", quelle est la légitimité d'aller chercher dans d'autres langues (même de la même famille) les prototypes archaïques qui font défaut dans l'exemplar latin²⁵ ?

Dans une perspective inspirée des "modèles dynamiques non linéaires"²⁶, il est peu raisonnable de supposer un état initial "pur" où les cas auraient été totalement disjoints de "co-pilotes", de prototypes des futures structures où ces "co-pilotes" seraient devenus les régisseurs des cas. Inversement, en un stade archaïque des langues romanes, la même méthode postule l'existence de rémanences casuelles non prépositionnelles. Cela se vérifie aisément. De plus, le français moderne, littéraire ou commun, abonde en tournures qui, tout en ayant un statut de cas oblique, sont dépourvues de prépositions : "marcher les mains dans les poches" ; "parler la bouche pleine" ; "le beau temps revenu, tous sont sortis...". Il faudrait encore insister sur l'émergence de tournures compactes non prépositionnelles en français parlé contemporain comme "l'effet blouse blanche". Décrire "en temps réel" la métamorphose de la parole vive requiert deux attitudes scientifiques complémentaires : n'exclure rien de la norme (au sens de Coseriu), par crainte de ne produire des modèles qu'auto-référents ; ne pas tracer des frontières diachroniques au couteau, mais admettre raisonnablement cette espèce d'effet "quantique" de la

²⁵. *ib.*, p. 1120. Il est notamment fait appel au sanscrit dont le moins que l'on puisse dire est que les monuments écrits conservés relèvent d'un registre au moins aussi réélabore que celui de la poésie métrique latine.

²⁶. J'emprunte cette terminologie à la physique et aux mathématiques modernes. J'en ai déjà fait largement usage dans d'autres entreprises de modélisation. Il ne s'agit évidemment pas de plaquer des formules mathématiques sur des données langagières. Le livre polémique A. SOKAL, J. BRICMONT, *Impostures intellectuelles* (2), Paris, 1997, aurait suffi à me vacciner (mais ce n'était pas vraiment nécessaire) contre ces escroqueries. En revanche, suivre comment la modélisation des phénomènes physiques complexes a depuis vingt ans entraîné une véritable révolution épistémologique peut nous inviter à changer nous-mêmes nos manières de voir. Je me réfère en particulier à P. BERGÉ, Y. POMEAU éd.), *Le chaos*, Dossier de *Pour la science*, 1, Paris, 1995 ; J. GLEICK, *La théorie du chaos. Vers une nouvelle science*, Paris, 1991 ; H. PEITGEN, P. RICHTER, *The Beauty of Fractals, Images of Complex Dynamical Systems*, Berlin-Heidelberg-New York-Tokyo, 1986 ; I. STEWART I., *Dieu joue-t-il aux dés ? Les nouvelles mathématiques du chaos*, Paris, 1994.

vie du langage qui interdit tout début et toute fin absolue à l'intérieur d'une même lignée langagière²⁷.

Je voudrais insister encore un peu sur le danger qu'il y aurait de voir des méthodes empruntées à la grammaire générative, en apparence beaucoup plus performantes, enfermer les spécialistes de la variation en diachronie longue dans des impasses qui remplaceraient sans grands avantages les méthodes héritées du XIX^e siècle en phonétique, en morphologie ou en syntaxe historiques. Je prendrai pour exemple une autre étude, elle aussi constructive, consacrée à la genèse du passé composé²⁸. Parmi les obstacles qui empêchent d'en valider vraiment les apports, il y a en premier lieu le fait que la théorie générativiste évolue si vite que ses applications sont parfois périmées avant d'avoir été conduites à leur terme : ainsi les auteurs constatent que la division de la catégorie *IP* (*Inflectional Phrase* en *AgrP* (*Agreement Phrase*) et *IP* (*Tense Phrase*) a été abolie par Chomsky lui-même lorsqu'il a renoncé à *AgrP*²⁹. Mais l'étude n'en reste pas moins bâtie sur cette division : quelle en est donc sa validité en perspective générativiste ? Ensuite, le *corpus* d'exemples choisi déshistorise la langue : des occurrences

²⁷. Cela ne revient pas à diluer le changement dans un continuum indéfini. On parlera bien d'"état initial" et d'"état final", ce dernier état émergeant rapidement au terme d'une évolution de type exponentiel. Mais de même que les causes du changement futur sont déjà là dans l'état initial (en ce sens, comme l'a expliqué avec humour Coseriu, "le changement linguistique n'existe pas"), de même l'état final contient encore des reliquats vivants des éléments que la dynamique évolutive du diasystème a chassé aux marges.

²⁸. J. ROLSHOVEN, E. REMBERGER, JY LALANDE, *La genèse du passé composé : une interprétation générative d'un changement de valence*, sous presse (je remercie J. François, Professeur à l'Université de Caen, de m'avoir communiqué ce texte avant sa parution dans la revue de linguistique de cette université). Ce travail présente, entre autres, le grand intérêt de traiter cette évolution en se plaçant dans une chaîne causale interne au latin.

²⁹. *Ib.*, note 4.

séparées par 400 ans sont traitées sur le même plan³⁰. Et les commentateurs tout en remarquant bien que leur dernier exemple comporte un futur II (*cambam percussam habuerit*) considèrent que sa présence n'est pas importante, alors que son émergence signe un décalage général tant du système du futur que du prétérit. De plus, une note admet que la théorie du gouvernement vers la gauche du verbe en latin ne repose pas sur un fondement observationnel très solide³¹... Là aussi des règles figées interdisent de rendre compte de la fluidité de la langue réelle. Quatrième sujet de réserve, le statut diathétique du participe passé. Les auteurs indiquent qu'"il est assez certain que la morphologie synthétique du passif disparut petit à petit"³². J'insiste sur le fait que dès le LPC toutes les formes du *perfectum* étaient déjà analytiques (quelles que soient les nuances dont ces formes soient justiciables)³³. Et qu'inversement, la disparition des formes synthétiques n'a pas été totale : en FPC, non seulement le PPP surabonde ("Convaincu par ses arguments...") mais l'infinitif passif aussi ("Tout ce linge à repasser...!). En fait, les diachroniciens, pris au piège des découpages au ciseau, négligent le fait que les formes synthétiques sont massivement passées du latin en roman dans de très nombreux paradigmes³⁴. La fameuse opposition entre formes latines "synthétiques" et formes romanes "analytiques" ne concerne en réalité dans la période génétique initiale VII^e-IX^e s.) que le système nominal... De ce fait, pour que l'application des règles générativistes soit cohérente, les auteurs sont

³⁰. L'exemplier offre un exemple 2 tiré de Cicéron, le 3, qui est écrit de manière à être lu sur le même plan, l'est de la *Mulomedicina Chironis* des années 400 !

³¹. *ib.*, n. 13.

³². *ib.*, 3^e partie, *Le changement syntaxique* (début).

³³. Le LPC oppose dans la diathèse active un présent *amat* synthétique à un prétérit *amauit* non moins synthétique. Au passif, il oppose un *amatur* synthétique à un *amatus est* (sinon *est amatus*) analytique. C'est un beau cas d'évolution analogique : le A/B # C/D du LPC ayant été remplacé par un A/B = C/D. Les locuteurs ont régularisé le paradigme.

³⁴. Les auteurs le remarquent bien en note 19.

constamment obligés de déroger à la réalité langagière du latin. Ce défaut se répète dans cette affirmation, qui fera l'objet de ma dernière critique : "En latin classique, les participes passés sont toujours à la voix passive, sauf lorsqu'il s'agit de déponents ; ces derniers mis encore une fois à part³⁵... ". Mais pourquoi précisément devraient-ils être mis à part ? L'existence de participes passés actifs est ainsi attestée non pas dans l'exception du "latin vulgaire" (encore une fois invoqué, bien que son existence soit nettement moins prouvée que celle du latin littéraire...), mais au coeur même de la grammaire latine. On ne peut écrire cette histoire sans tenir compte de l'évolution remarquable des déponents. En français, ils se sont divisés entre verbes à participes passés actifs, conjugués avec le verbe *avoir* lorsqu'ils sont transitifs, et avec le verbe *être* lorsqu'ils sont intransitifs : le latin parlé a développé un *imitatus est* (*fuit*) en *imitatum habet* dans le premier cas, un *profectus est* en *uenutus est* dans le second. Mais ces restructurations appartiennent à de véritables nébuleuses langagières qui débordent largement les schémas arborescents trop figés et élémentaires.

Je borne là mes remarques pour insister sur le fait qu'il serait dommage d'engager de nouveau la linguistique diachronique dans des schématisations réductrices. On verra en outre que la chronologie du changement n'est pas datée³⁶ : ainsi l'évolution n'est pas historicisée. Ces efforts me paraissent valables à titre de protreptique à de nouvelles théories englobantes que les grammaires formalistes sont loin d'approcher. Leurs limites seront-elles repoussables de manière significative en s'obstinant à s'interdire le recours à la sémantique (encore que le "rôle thêta" frise plus d'une fois l'intrusion de la sémantique dans la syntaxe) ? La création du passé analytique n'a pas d'explication satisfaisante en dehors de considérations sémantiques, le passé

³⁵. *Ib.*, n. 31.

analytique venant combler un blanc morpho-sémantique dans l'appareil verbal du LPC, celui de passé résultatif.

5] LA PAROLE REELLE EN SYNCHRONIE

Décrire la variation en diachronie longue ne saurait se faire sans tenir compte des enseignements de la sociolinguistique tant diachronique que synchronique. Je viens de suggérer que les modélisations formalistes sont prématurées parce que d'une part ces nouvelles théories linguistiques changent constamment et surtout parce que d'autre part dès que des règles descriptives sont mises en place, si techniques et complexes soient-elles en apparence, elles sont presque toujours réductrices par rapport à la réalité observable de la langue : même morte et figée dans des monuments écrits, cette langue présente tant de blocs inassimilables par la théorie qu'ils sont écartés du champ des données recevables. Or, cette constatation s'aggraverait si l'on mettait "en ligne" les études récentes que commencent à autoriser la constitution de vastes *corpus* de la langue parlée, observée, enregistrée, décrite dans sa réalité sans apprêts et sans tri³⁷.

Une grammaire de cette parole est loin d'être écrite. Mais le diachronicien y puisera

³⁶. Schéma de la fin de la 3^e partie.

³⁷. Ces observations doivent bien sûr beaucoup aussi à la dialectologie traditionnelle qui offre un extraordinaire herbier *in vivo*. On pourra voir une nouvelle esquisse de modélisation en diachronie à partir de la variation en synchronie dans M. BANNIARD, *Sur la notion de fluctuation langagière en diachronie longue (III^e-VIII^e s.) à la lumière des enquêtes dialectologiques contemporaines*, in MR SIMONI-AUREMBOU (éd.), *La variation*, in *RbPh*, sous presse.

quelques confirmations de ses conclusions (et intuitions) parce que certains traits y dominant³⁸:

{la syntaxe peut en être extrêmement complexe.

{l'ordre des mots peut être très différent de celui régulièrement attribué aux phrases dites "canoniques".

{la notion de phrase "grammaticale" y devient souvent bien floue, dans la mesure où les grammairistes formalistes indiceraient d'un * d'agrammaticalité des énoncés qui passent pourtant sans douleur dans la production réelle.

C'est le moment de boucler l'exposé en revenant aux précédentes observations. Le phrasé de cette langue parlée réelle est parfois éloigné de la langue écrite normalisée d'une manière qui peut dérouter le synchronicien³⁹. Mais elle ravira le diachronicien dans la mesure où ce phrasé se montre capable de réalisations identiques aux prototypes décrits en langue littéraire du V^e au XI^e siècle⁴⁰ ! Ce rapprochement achève de démontrer combien il est scientifiquement infondé d'exclure les textes poétiques de l'étude d'une langue. On cède alors à trois faiblesses :

{on crée une grammaire auto-référente au lieu d'une grammaire de la langue considérée ;

{on renonce à expliquer la réceptibilité de ce langage ;

{on se prive d'accéder à une part non négligeable des éléments internes de la dynamique du changement à venir.

³⁸. Je m'appuie essentiellement sur les travaux (articles, discussions, séminaires) qui sont condensés dans un livre commode et pionnier de CL. BLANCHE-BENVENISTE, *Approches de la langue parlée en français*, Paris, 2000.

³⁹. Le synchronicien formaliste, évidemment. Cette discussion ravive sur des positions neuves la querelle qui a opposé les néogrammairiens et les dialectologues à la fin du XIX^e siècle.

⁴⁰. J'ai développé ce point de vue dans : LA COMMUNICATION, MIROIR DE LA PAROLE ? in M. ARMISEN-MARCHETTI, M. MOMBRUN (éd.), *Mélanges J. Soubiran*, in *Pallas*, t. 59, 2002, p. 321-337.

L'étude de la variation en diachronie longue, lorsqu'elle rencontre des phénomènes aussi complexes que la métamorphose d'une langue en une autre, n'échappe pas à la règle des véritables sciences : plus les modèles tentent de s'approcher du vivant, plus leur élaboration requiert des changements épistémologiques non seulement quantitatifs, mais aussi qualitatifs.

Fornex 28 6 2002

Explicit Feliciter